



DEL 2021.12.08/252

Thème :
AFFAIRES GÉNÉRALES

Objet :
Dérogation à la règle du
repos dominical

Convocation :

Date : 01/12/2021

Affichage : 01/12/2021

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 25

Nombre de
suffrages

exprimés : 33

DELIBÉRATIONS N°252
CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 DÉCEMBRE 2021

Le **mercredi 08 décembre 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Christophe OSTI, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Maud GADÉ, Natalia SERTOUR, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Éric PEYTHIEU donnant pouvoir à Élisabeth FAURE
Christian FERRUS donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Maud GADÉ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Marie SOUBRANE donnant pouvoir à Renaud PONS
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Solange MICHEL donnant pouvoir à Nathalie SERTOUR
Élie HAMDANI donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

Absents excusés :

Éric PEYTHIEU, Christian FERRUS, Michèle SKRIPNIKOFF, Monique OLLAGNIER, Marie SOUBRANE, Sandrine CORDIER, Solange MICHEL, Élie HAMDANI

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

- VU** l'article L.3132-26 du Code du Travail portant sur la dérogation à la règle du repos dominical ;
- VU** l'article R.3132-21 du Code du Travail portant sur la consultation des organisations d'employeurs et de salariés ;
- VU** l'avis favorable de la Communauté de Communes du Briançonnais exprimé par délibération N°2021-130 du 2 novembre 2021, à la dérogation à la règle du repos dominical pour les salariés des établissements de commerce de détail de Briançon pour les jours suivants 13, 20 et 27 février 2022 ; 17 avril 2022 ; 1er mai 2022 : 10, 17, 24 et 31 juillet 2022 ; 07 et 14 août 2022 ; 18 décembre 2022 ;
- CONSIDERANT** la nécessité de se prononcer quant aux dates retenues concernant la dérogation au repos dominical
- CONSIDERANT** les avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes et de l'Union pour l'Entreprise des Hautes-Alpes, de l'Union Départementale C.G.T des Hautes-Alpes, de l'Union Départementale des Syndicats de Force Ouvrière des Hautes-Alpes ;
- CONSIDERANT** l'absence de réponse de l'Union Départementale C.F.D.T des Hautes-Alpes et de l'Union Départementale C.F.E/C.G.C des Hautes-Alpes ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission FINANCES & AFFAIRES GENERALES, réunie le 06/12/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'émettre un avis favorable concernant la dérogation à la règle du repos dominical concernant l'ensemble des établissements à vocation alimentaire et non alimentaire de la Ville de Briançon pour les jours suivants :
 - ↪ 13, 20 et 27 février 2022 ;
 - ↪ 17 avril 2022 ;
 - ↪ 1^{er} mai 2022 ;
 - ↪ 10, 17, 24 et 31 juillet 2022 ;
 - ↪ 07 et 14 août 2022 ;
 - ↪ 18 décembre 2022

AR Prefecture

005-210500237-2021.12.08-2021_12_252-DE
Reçu le 10/12/2021
Publié le 10/12/2021

• Autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES GÉNÉRALES DEL 2021.12.08/252

PUBLIÉE LE : **10 DEC. 2021**

Le Maire,

Arnaud MURGIA

